

# Syndicat *Intercommunal* **P**our les *Ecoles* de **Rougemont**

**\*\*\* SIPER \*\*\***

## Procès-Verbal N°14 de la réunion du SIPER le 27 mars 2023

### Présents :

**Avilley** : Clolery Erick - **Bonnal** : Wicky Danièle - **Fontenelle Montby** : Savourey Joseph - **Mondon** : Cornet Charles-Henri - **Montagney** : Lionel Louis - **Montussaint** : Chevillard Marie-Andrée - **Rougemont** : Chagué Benoît, Collery Martine, Courgey Claude, Culot François-Xavier, Pilliot Céline, Salvi Thierry - **Tallans** : Tognol Céline - **Tressandans** : Garnier Emmanuelle.

### Absents excusés :

**Rougemont** : Cordier Mélissa, Ducroux Séverine, Borne Alexandra avec procuration à Collery Martine.

**Gouhelans** : Dufay Caroline.

**Secrétaire de séance** : Pilliot Céline

La séance est ouverte à 20h35mn

### Approbation du Procès-Verbal n° 13 du 30 janvier 2023

Les membres du SIPER, à l'unanimité, approuvent le PV n°13 du 30 janvier 2023.

## TRAVAUX DES ECOLES

### Présentation de l'Avant-Projet Définitif

Le Président présente l'Avant-Projet Définitif (APD) aux membres du SIPER et rappelle que les éléments principaux de cette rénovation sont les mêmes que ceux de l'Avant-Projet Sommaire présenté lors de la réunion du 14 novembre 2022 avec néanmoins quelques modifications :

**La rénovation de la toiture** : Le président rappelle qu'un épis de plus de 4 kg, tombé de la toiture, a été ramassé par les employés municipaux dans la cour de l'école primaire, et cela malgré le système de sécurité existant.

#### L'isolation extérieure

#### Installation d'une ventilation double flux

**La création des 2 préaux à l'école maternelle** : Il informe de la proposition du dernier comité de pilotage (COFIL). Celui-ci suggère de supprimer le préau qui devait être placé à l'entrée de la cour de l'école maternelle. La couverture, prévue en végétaux, pourrait être installée sur le préau existant de l'école primaire. Cette proposition augmenterait la surface de végétalisation et permettrait d'obtenir les aides de l'Agence de l'eau.

#### L'aménagement des cours

**La création d'une nouvelle chaufferie** : Il rappelle que l'installation d'une chaudière à pellets était initialement prévue. Devant l'augmentation du prix de ces derniers, l'idée d'une chaufferie bois pourrait être une solution intéressante. Plus précisément, une chaufferie mixte composée d'une chaudière bois et d'une chaudière à pellets. Cette idée a été soumise au Maître d'œuvre qui, pour faciliter l'accès à la nouvelle chaufferie, suggère que celle-ci soit construite dans l'ancienne cours

# Syndicat *Intercommunal* *P*our les *E*coles de *R*ougemont

## \*\*\* SIPER \*\*\*

---

des ateliers municipaux, accolée au mur de l'école maternelle. Pour son approvisionnement en bois, l'idée de demander à chaque affouagiste un stère de bois suit son cours.

Le Président demande aux membres du SIPER de se prononcer pour ou contre cet Avant-Projet Définitif. Les membres du SIPER à l'unanimité se prononcent pour.

Délibération : 23 03 27. 1

Les membres du Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont approuvent à l'unanimité l'Avant-Projet Définitif des travaux de rénovation de l'école primaire de Rougemont qui sont :

- 1) La rénovation de la toiture
- 2) L'isolation extérieure
- 3) Installation d'une ventilation double flux
- 4) La création d'un préau à l'école maternelle et l'agencement d'un préau avec toit végétalisé à l'école primaire.
- 5) L'aménagement des cours
- 6) La création d'une nouvelle chaufferie mixte bois et pellets.

### **Présentation du Plan de Financement**

Le Président présente le nouveau plan de financement qui a été établi par monsieur Foucault (assistance à la maîtrise d'œuvre). Il rappelle qu'une réunion avec tous les partenaires financiers avait déjà eu lieu en octobre 2022. De ce fait, quelques modifications ont été apportées à ce plan de financement, principalement au niveau des « fonds Européens ».

**Coût total de l'opération : 2 610 000 € hors taxe y compris la Maîtrise d'œuvre.**

Fond Européen	: 448 612 €
État	: 783 000 €
Région	: 375 000 €
Éffilogis Etude	: 26 388 €
Agence de l'Eau	: 60 000 €
Département P@C25	: 300 000 €
SYDED	: 95 000 €

**Autofinancement SIPER : 522 000 €**

Il demande aux membres du SIPER de se prononcer, dans un premier temps, pour ou contre ce plan de financement et, dans un deuxième temps, de l'autoriser à poursuivre les démarches nécessaires à ce projet.

Délibération : 23 03 27.2

Les membres du Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont approuvent à l'unanimité le plan de financement et autorisent le président à poursuivre les démarches nécessaires à ce projet.

### **Flash Info des travaux des écoles**

Le Président rappelle qu'un journal de suivi des travaux devait être mis en place pour informer tous les habitants des communes membres du SIPER. Il présente une maquette composée de 8 pages A4 avec les titres suivants :

- Le mot du président
- Le plan de financement
- Les plans des futurs travaux
- Quand les élèves réfléchissent à leur nouvelle école

# *Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont*

**\*\*\* SIPER \*\*\***

---

Délibération : 23 03 27.03

Les membres du Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont approuvent à l'unanimité ce flash Info des travaux des écoles et autorisent le Président à le faire distribuer dans toutes les communes du SIPER.

La séance est levée à 22h20